

Management de la mobilité: 4^{ème} journées nationales d'étude (F) **Opportunités de mobilité en territoires peu denses**

Le 17 et le 18 juin dernier se déroulaient à Chambéry (F) les 4^{èmes} journées nationales d'étude sur le management de la mobilité. S'adressant aux collectivités, entreprises, associations et experts, ces journées proposaient des résultats d'études et des témoignages de mobilités innovantes européens, tenant compte des particularités des populations et des territoires dans l'organisation des transports. Cet événement a permis d'aborder une grande variété de thèmes, de l'implication des acteurs de la mobilité sur un territoire au management de la mobilité comme outil d'inclusion sociale, en passant par la réduction des vitesses de circulation ou la gestion des heures de pointe. On notera en particulier les interventions concernant les nouveaux services en territoires peu denses. A ce propos, deux exemples à relever qui concernent la Suisse: dans l'Arc jurassien, le covoiturage a doublé en territoires frontaliers grâce à un dispositif de promotion du covoiturage et dans le canton de Lucerne, Taxito proposera dès 2015 une solution d'auto-stop organisé en renfort des lignes peu performantes de transports en communs. (Langue: fr)

Pour plus d'information:

Toutes les présentations de Chambéry
Projet de covoiturage de l'Arc jurassien
Taxito® – Clever Car Pooling

www.colloque-managementmobilite.ademe.fr
www.covoiturage-arcjurassien.com
http://taxito.ch/index.php?page=taxito2_fr

Mobilitätsmanagement : 4. Nationale Fachtagung (F) **Mobilitätsoptionen in dünn besiedelten Gebieten**

Am 17. und 18. Juni fand in Chambéry (F) die 4. Nationale Fachtagung zum Mobilitätsmanagement statt, welche sich an Gemeinden, Unternehmen, Verbände und Experten richtete. Vorgestellt wurden aktuelle europäische Studien und innovative Beispiele des Mobilitätsmanagements unter besonderer Berücksichtigung der spezifischen Eigenschaften von Bevölkerung und Raum. Das Themenspektrum reichte dabei von der Beteiligung der Mobilitätsakteure in einer Region, über Mobilitätsmanagement als Instrument der sozialen Einbindung, bis hin zur Temporeduktion oder Verkehrsregelung zu Spitzenzeiten. Ein besonderes Augenmerk galt den neuen Mobilitätsangeboten in dünn besiedelten Gebieten. Aus der Schweiz lassen sich in diesem Zusammenhang zwei Beispiele herausstreichen: Im Jurabogen haben sich die Fahrgemeinschaften in der Grenzregion aufgrund von Fördermassnahmen verdoppelt und im Kanton Luzern wird Taxito ab 2015 eine innovative Autostopp-Lösung in Gebieten mit schwacher Abdeckung durch das traditionelle ÖV-Angebot anbieten. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

Referate der Tagung zu MM in Chambéry (fr)
CarPooling-Projekt im Jurabogen (fr)
Taxito® – Clever Car Pooling

www.colloque-managementmobilite.ademe.fr
www.covoiturage-arcjurassien.com
www.taxito.ch

31.07.2014

Le Management de la mobilité

17 & 18 juin 2014 - Chambéry

4^{èmes} journées nationales d'études



Programme

En partenariat avec



Face aux enjeux de la transition énergétique, du changement climatique, de qualité de l'air et du droit au transport pour tous, le management de la mobilité est un levier efficace pour agir.

S'inscrivant à la suite des journées consacrées aux nouveaux services à la mobilité, les **Journées nationales** d'études sur le **Management de la mobilité** délivrent les résultats d'études récentes ainsi que des témoignages de solutions de mobilités innovantes françaises ou européennes. Les retours d'expériences présentés à ces journées montrent qu'il est indispensable, dès les choix d'organisation des transports, d'intégrer la gestion de la demande des déplacements ainsi que les besoins des usagers, ou de prendre en compte les particularités des populations et des territoires.

Ces journées s'adressent à tous les acteurs concernés par la mobilité : collectivités locales, entreprises, associations, experts, bureaux d'études. Elles sont organisées par **l'ADEME**, le **CEREMA**, le **GART**, le **CNFPT**, avec **Chambéry métropole**.

Mardi 17 juin

9h30 **Accueil, enregistrement, café de bienvenue**

10h00-12h15 **Visites techniques dans Chambéry** (4 parcours thématiques au choix, sur inscription)

Infrastructures et services vélos : quels résultats après 30 ans d'aménagements cyclables ? Tourne à droite, double sens, compteurs, parc relais avec stationnement vélos, visite de la vélostation.

Visite à vélo

Bus et intermodalité : organiser la priorité sur les voies partagées, la priorité des bus aux ronds-points, le chaînage bus et vélo, le parc relais, les abris à vélos.

Visite en bus

Pacification de la circulation automobile : quels aménagements pour réduire les vitesses ?

La pratique pionnière de Chambéry est actualisée par une étude Ville et circulation apaisée. Présentation du système d'autopartage Citélib.

Visite à pied

PDE, les arguments qui portent après 12 ans de co-construction avec les entreprises :

retour d'expérience, visite d'une entreprise volontariste : le centre de tri postal (lien entre déplacements privés et déplacements professionnels). Témoignage de la CPAM (lien entre déplacements et santé). Sensibilisation des usagers et concertation avec les employeurs à l'échelle d'un quartier.

Visite en bus

12h30-13h45 **Déjeuner – buffet**

14h00-14h30 **Ouverture des journées**

Josiane BEAUD, vice-présidente de Chambéry métropole chargée des transports, des déplacements et du schéma de déplacements et première adjointe auprès du maire de Chambéry, chargée du Rayonnement de la ville et de l'agglomération, urbanisme, transports, circulation et stationnement

Guy LE BRAS, directeur général du GART

Christian CURÉ, directeur, direction technique Territoires et ville du CEREMA

14h30-15h00 **Comment impliquer tous les acteurs de la mobilité sur un territoire ?**

Chambéry métropole travaille en étroite collaboration avec ses partenaires privilégiés afin d'infléchir les ressorts culturels des pratiques modales et agir directement sur les comportements quotidiens.

Béatrice QUINQUET, responsable des services à la mobilité et de la politique cyclable, Chambéry métropole

Julien MANNIEZ, directeur, Agence Écomobilité

Ludovic JOURDAIN, directeur du STAC, exploitant du réseau de transports en commun

15h00-16h30

Quel impact des politiques de réduction des vitesses de circulation ?

L'homogénéisation des vitesses, condition d'une mobilité durable ?

Cyrille GENRE – GRANDPIERRE, UMR Espace Université d'Avignon

Les réseaux routiers actuels se définissent en fonction de la vitesse autorisée : de 30 à 130 km/h. Les réseaux sont souvent considérés comme des acquis qu'on ne modifie qu'à la marge. Or, les repenser peut conduire à d'importantes réductions des consommations et des émissions de polluants. L'homogénéisation des vitesses est également une piste envisagée pour tendre vers des pratiques de mobilité plus durable.

Ville à circulation apaisée : sécuriser l'espace urbain et fluidifier le trafic

Anne-Julie SCHIPMAN Mission Vie urbaine et Déplacements - Pôle Espaces Publics, Mairie de Chambéry

Le déploiement des zones 30 conduit à une baisse des accidents graves impliquant les piétons et limite les effets accordéons sur la circulation (accélération / décélération). Pour identifier les voiries susceptibles de rejoindre les zones 30 existantes, apprécier les budgets requis et planifier les travaux, la ville de Chambéry a développé une méthode d'analyse croisée des données en sa possession.

Résultats de l'expérimentation de la limitation à 30 km/h sur l'Avenue de Clichy à Paris

Sylvanie GODILLON, chargée de recherche au bureau 6t, associée à l'UMR Géographie Cités

Au-delà de la limitation de vitesse au cœur de quartiers résidentiels, certaines collectivités proposent aujourd'hui de réduire la vitesse sur les axes structurants qui accueillent d'importants niveaux de trafic. Quels sont les gains ressentis par les usagers de ces espaces (conducteurs, passants, habitants) ? Quelle est l'acceptabilité sociale et politique en milieu urbain ?

Retours sur des exemples européens de villes à 30 km/h

Anne FAURE, présidente de Rue de l'Avenir France

Alain ROUILLER, vice-président de Rue de l'Avenir Suisse

A Turin et ses nouvelles Zones de Trafic Limité en centre ville (ZTL), à Fontainebleau, Bienne, Munich, Rotterdam, Bilbao ou Londres, les politiques de modération de la circulation motorisée sont observées avec attention par les membres de l'association Rue de l'Avenir.

16h30-17h00

Pause

17h00-18h00

Le temps, 4^{ème} dimension métropolitaine

Harmonisation des horaires de travail : en finir avec l'heure de pointe ?

Emmanuel MUNCH, en thèse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) avec la SNCF

Les réflexions menées pour coordonner les horaires de travail à l'échelle des territoires se sont multipliées. Prometteuses sur le papier, les expérimentations de terrain se heurtent pourtant à une réalité complexe et mouvante.

Le management des temps de la ville : l'exemple de Rennes

Evelyne REEVES, responsable du bureau des temps Ville de Rennes, Rennes Métropole

Dimensionner les réseaux de transports en commun en fonction des pics de fréquentation représente de lourdes dépenses pour les collectivités. Quels bénéfices attendre du rapprochement entre « les générateurs de temps » (ceux qui fixent les horaires) et les gestionnaires ?

18h00-19h30

Challenge de la mobilité

Introduction et présentation du Challenge de la mobilité régional

Nordine BOUDJELIDA, directeur régional, ADEME Rhône-Alpes

Antoine FATIGA, vice-président de la Commission transports du Conseil régional Rhône-Alpes

Résultats du Challenge de la mobilité dans le territoire de Chambéry métropole

Julien MANNIEZ, directeur de l'Agence Ecomobilité

Remise des prix aux lauréats du territoire de Chambéry métropole par

Xavier DULLIN, président, Chambéry métropole ;

Josiane BEAUD, vice-présidente de Chambéry métropole chargée des transports, des déplacements et du schéma de déplacements et première adjointe auprès du maire de Chambéry, chargée du Rayonnement de la ville et de l'agglomération, urbanisme, transports, circulation et stationnement ;

René CHEVALIER président de la Chambre de commerce et d'industrie de Savoie ;

Eric JALON, préfet de Savoie.

Cocktail apéritif

Mercredi 18 juin

8h15 **Accueil, enregistrement, café de bienvenue**

9h00-10h30 **Quel management de la mobilité en territoires peu denses ?**

Le projet européen SustraMM : améliorer les stratégies de transport des petites communes et espaces ruraux
Cécile LE QUESNE, directrice de l'aménagement et du développement durable, Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes

SustraMM est un projet européen en faveur du management de la mobilité. Mené de 2010 à 2012 avec des partenaires français, suédois et allemands dans le cadre du programme EnercitEE, son originalité réside dans l'association de collectivités locales de petite taille, d'une université et d'une agence régionale de l'énergie.

Management de la mobilité en zone de montagne

Rachel VORON, chargée de mission mobilité au Parc naturel régional du Pilat.

Edouard SIMONIAN, conseiller régional de Rhône-Alpes délégué aux Parcs Naturels Régionaux

La dispersion des mobilités en zone de montagne rend difficile l'organisation et le financement des transports en commun. Alors que la voiture individuelle domine autant sur trajets longs que sur les trajets très courts, des solutions alternatives rencontrent un succès inattendu.

Retour d'expérience d'une agence de mobilité en territoire périurbain et rural

Claire LABEL, directrice de l'agence de Mobilité du Nord Isère

Auto-stop organisé, aide à l'achat de vélo à assistance électrique... l'agence développe depuis bientôt 3 ans des actions de promotion des écomobilités dans les liaisons avec Lyon mais aussi pour les déplacements sur le Nord Isère. Bilan.

10h30-11h00 **Pause**

11h00-12h30 **Opportunités offertes par les nouveaux services à la mobilité en territoires peu denses**

Covoiturage et intermodalité en périphérie toulousaine

Solenne COLOSIMO, Tisséo – Syndicat Mixte des Transports en Commun

Alain JEAN, président de Covoiturage sur le Pouce

Pour répondre aux problématiques de mobilité en milieu rural et périurbain, 80 collectivités du nord toulousain ont créé un réseau d'« autostop organisé » baptisé Rezo Pouce. Au-delà de la création du réseau, de l'implantation de points d'arrêts pour les prises en charge, d'une importante communication, c'est toute l'articulation avec les transports en commun qui a été prise en compte.

Comment s'appuyer sur l'autopartage en milieu urbain pour le développer en milieu rural ?

Martin LESAGE, directeur d'Alpes Auto Partage – Citelib

Si l'autopartage dans les hypercentres urbains permet de générer des marges, de nouveaux modèles économiques doivent être imaginés pour proposer ces services aux territoires ruraux. Des formules inédites voient le jour, appuyées par des campagnes marketing.

Promouvoir le covoiturage en territoires frontaliers

Edouard PROST, directeur adjoint du Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Dans l'Arc Jurassien, plus de 20 000 personnes traversent tous les jours la frontière pour aller travailler en Suisse. Partenaires suisses et français se sont coordonnés pour développer le covoiturage grâce à des actions ciblées.

TAXITO, un outil innovant pour dynamiser le transport public

Giorgio GIOVANNINI, directeur de Mobilité

Martin BEUTLER, fondateur et directeur de TAXITO

Un boîtier installé à des arrêts de bus, des automobilistes étiquetés « Taxito », des SMS : voici le renouveau de l'autostop. Avec des délais très courts de prise en charge, de jour comme de nuit.

12h30-14h00

Déjeuner

14h00-15h30

Le management de la mobilité comme outil d'inclusion sociale

Les ateliers vélos : un service universel à la mobilité à vélo

Elodie CHABERT, coordinatrice de projet pour L'Heureux Cyclage

Une centaine d'ateliers d'autoréparation de vélo existent partout en France. En zone rurale ou dans les quartiers sensibles, ils apportent des solutions de mobilité à moindre coût. Ces structures participatives et solidaires, en plein essor, sont également source d'emplois.

Favoriser la mobilité autonome et le lien social dans les quartiers ZUS de Chambéry

Etienne FORGET, chargé de mission mobilité solidaire de l'Agence Ecomobilité

Dans le but de faire découvrir aux habitants des quartiers ZUS l'offre de déplacement à leur disposition et de permettre une meilleure appropriation de ces moyens de transport (par la lecture de plans, la planification des trajets, l'apprentissage du vélo) l'agence Ecomobilité a mis au point des outils pédagogiques ludiques et des animations conviviales sur l'espace public.

Vulnérabilité et mobilité dans les territoires peu denses : développement d'une méthode de mesure, recherche de solutions désirables et viables dans une approche ouverte et collaborative

Sandrine DE-BORAS, responsable Innovation France à la Direction de la Stratégie et de l'Innovation Transdev

40% de la population française vit dans des zones peu denses. L'accès aux aménités, les distances à parcourir et la quasi absence d'alternatives rendent les habitants très dépendants de la voiture pour leur mobilité quotidienne. Transdev a développé avec les acteurs locaux un modèle pour mieux comprendre la vulnérabilité, apporter des solutions pour la prévenir et susciter des changements de comportement durables.

15h30-16h00

Clôture

Sylvie BIARD directrice régionale, délégation régionale Rhône-Alpes-Grenoble du CNFPT

Emmanuel ACCHIARDI, directeur adjoint, direction Villes et territoires durables de l'ADEME



Plan d'accès



Lieu

Centre de Congrès Le Manège
331 rue de la République
73000 Chambéry
Tél : 04 79 33 30 30
congres@mairie-chambery.fr

Moyens d'accès

Depuis la gare SNCF

- à vélo : 5 min, « Vélostation » à 250 m de la gare
Tarif location : 5 € / jour
contact@velostation-chambery.fr
 - à pied : 10-15 min
 - en bus : 6 min par la N2, accès direct au Manège
 - en autopartage : www.citelib.com
- Stations proches de la gare et du centre de Congrès

Venir en voiture par l'autoroute

Ih de Lyon et Genève,
30 min de Grenoble et d'Annecy
Pensez au covoiturage, même depuis Paris, Lyon, etc,
avec : www.savoiecovoyage.fr

Plus d'informations sur les moyens d'accès

AGENCE DES VOYAGEURS
***mobilconseils*.fr**
— Chambéry métropole —



Vélostation

À pied



Arrêts de bus navette N2

À vélo



Stations autopartage

Renseignements pratiques

Règlement - Facturation

Brigitte BOUHOURS - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - brigitte.bouhours@ademe.fr

Organisateurs - partenaires

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus : <http://www.ademe.fr>



Centre d'Etudes et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Le Cerema est un établissement public à caractère administratif (EPA) sous tutelle conjointe du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'égalité des territoires et du logement. Créé le 1er janvier 2014, c'est un centre de ressources scientifiques et techniques qui réunit les compétences de onze services :

- les huit Centres d'études techniques de l'équipement (Cete)
- le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)
- le Centre d'études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef)
- le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra)

Pour en savoir plus : <http://www.cerema.fr>



Chambéry Métropole

Au cours des 50 dernières années, les compétences, les actions, le périmètre de Chambéry métropole n'ont cessé de s'étendre et de se renforcer notamment dans le domaine des déplacements.

C'est fort de cette expérience et de cette culture engagée en faveur des mobilités que Chambéry métropole est devenue un territoire d'innovations, d'expérimentations, cherchant sans cesse à développer de manière équitable tous les modes : marche, vélos, bus, voitures partagées ...

La Vélostation, l'accompagnement des entreprises et des établissements scolaires, l'agence itinérante des voyageurs, le chèque deux roues électriques, le développement de lignes fortes sur le réseau de bus, les consignes à vélos ... autant d'expériences menées pour conduire l'agglomération à un report attendu et aujourd'hui engagé.

Chambéry métropole compte actuellement 127 120 habitants répartis sur 24 communes.

Pour en savoir plus : <http://www.chambery-metropole.fr>



Centre national de la fonction publique territoriale

Etablissement public à caractère administratif, le CNFPT intervient dans la gestion de la fonction publique territoriale et exerce des missions notamment d'information, de recrutement et de formation.

Pour en savoir plus : <http://www.cnfpt.fr>



Groupement des Autorités Organisatrices des Transports

Le GART est le porte-parole des autorités organisatrices de transport. Il vise à fédérer les acteurs de la filière "Transport" pour bâtir la mobilité de demain et valoriser les bonnes pratiques.

Pour en savoir plus : <http://www.gart.org>



17-18 Juin 2014
Centre de Congrès
le Manège
Chambéry



Journées nationales d'études sur le Management de la mobilité

Retrouvez les informations sur :
www.colloque-managementmobilite.ademe.fr

(document de synthèse des journées Réf. n°8185,
l'ensemble des interventions, ...)

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr